

Plan stratégique Comité atlantique sur l'immigration francophone (2015-2020)

Préparé pour :

La Société Nationale de l'Acadie (SNA)

Préparé par :

Diversis Inc.

mars 2015



*Cabinet-conseil en gestion de l'immigration et de la diversité culturelle
Immigration and Cultural Diversity Consulting Firm*

5 rue Hill St. (2^e étage/2nd floor) Edmundston NB E3V 1H7 Canada
t. (506) 737.9600 f. (506) 737.9609 info@diversis.ca
diversis.ca

Table des matières

Mise en contexte	3
L'immigration francophone au Canada atlantique	3
Comité atlantique en immigration francophone (CAIF).....	3
Vision	3
Mandat et rôle du CAIF	4
Composition et rôles des membres	4
Valeurs et principes directeurs	5
Bilan du CAIF de 2010 à 2015	5
Forces et faiblesses du CAIF	7
Occasions et menaces	7
Enjeux	8
Axes stratégiques d'intervention du CAIF.....	8
Résultats anticipés	9
Mise en œuvre	10
Annexe A – Cadre logique des résultats anticipés.....	11
Annexe B – Sigles et acronymes.....	12
Annexe C – Définitions	13

Note : Le générique masculin est utilisé dans le présent document sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Mise en contexte

L'immigration francophone au Canada atlantique

En 2009, alors que les données démographiques de la communauté acadienne et francophone du Canada atlantique étaient inquiétantes¹, la Société Nationale de l'Acadie (SNA) a pris l'initiative de réunir, dans le cadre d'un colloque, les acteurs de ses organisations membres, les représentants gouvernementaux et les acteurs communautaires qui œuvrent en immigration pour être en mesure de mieux cibler sa contribution au dossier de l'immigration francophone en Atlantique. De ce colloque, le Comité atlantique sur l'immigration francophone (CAIF) a été mis sur pied et une planification stratégique quinquennale a été élaborée et mise en œuvre de 2010 à 2015. Le CAIF, un mécanisme de concertation, a depuis comme mandat de regrouper les intervenants en immigration francophone de l'Atlantique afin de leur permettre d'échanger, de créer des partenariats, de partager des ressources, de travailler sur les enjeux communs et de parler d'une même voix pour faciliter la mise en œuvre en Atlantique du Plan stratégique national pour favoriser l'immigration en milieu francophone minoritaire.

Depuis 2009, le dossier de l'immigration francophone a beaucoup évolué tant sur le plan national que provincial. Le gouvernement fédéral a renouvelé, en 2013, son engagement envers l'immigration francophone en renouvelant la Feuille de route pour les langues officielles. Les gouvernements des provinces atlantiques s'impliquent davantage en matière d'immigration francophone. Des Réseaux en immigration provinciaux (RIF) ont vu le jour en Atlantique et ceux-ci participent aux initiatives de rapprochement avec les autres RIF du reste du pays coordonnées par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA).

Considérant cette évolution et le fait que le dossier de l'immigration francophone ait sa propre spécificité au Canada atlantique, le CAIF se doit de faire le bilan de ses accomplissements depuis 2009, d'identifier les enjeux et de revoir son repositionnement.

Ce document présente le plan stratégique du CAIF qui guidera ses interventions pendant la période de 2015 à 2020.

Comité atlantique en immigration francophone (CAIF)

Vision

La communauté francophone et acadienne du Canada atlantique reconnaît l'immigration comme moyen important pour s'épanouir, se diversifier et accroître son poids démographique.

¹ En 2008, le Canada a accueilli le plus grand nombre de résidents permanents, de travailleurs étrangers temporaires et d'étudiants étrangers de son histoire. La hausse de l'immigration dans les provinces atlantiques était d'un peu plus de 32 %. Selon, la proportion de la population ayant le français comme première langue parlée, selon le statut d'immigrant suivant le recensement de 2006 moins des personnes immigrantes dans les provinces atlantiques avaient le français comme première langue officielle comparativement à la population totale. Si la tendance de 2008 se maintenait, le poids démographique de la population acadienne et francophone en Atlantique risquait de diminuer considérablement dans les années à venir. (Source : Plan stratégique quinquennal du CAIF 2010-2015)

Mandat et rôle du CAIF

Le Comité atlantique sur l'immigration francophone est un mécanisme de concertation qui regroupe les intervenants en immigration francophone de l'Atlantique afin de leur permettre d'échanger, de créer des partenariats, de partager des ressources, de travailler sur les enjeux communs et de parler d'une même voix pour favoriser l'immigration francophone au Canada atlantique.

Composition et rôles des membres

Le CAIF est composé de deux types de membres, soit des membres-votants permanents et des membres observateurs. La SNA, quant à elle, agit à titre de facilitatrice en assumant la coordination du CAIF.

Les membres-votants constituent le CAIF et jouent différents rôles selon leur domaine d'intervention :

- **Les coordonnateurs des réseaux provinciaux en immigration francophone (RIF)** – coordonnent la concertation multisectorielle provinciale en lien avec les enjeux de l'immigration francophone et interviennent en immigration dans leur province respective selon leur mandat provincial. Au CAIF, les coordonnateurs des RIF rapportent les enjeux communautaires, facilitent la mise en œuvre des activités du CAIF dans leur province et font valoir, auprès de leurs membres ou bénéficiaires, la valeur ajoutée du CAIF.
- **Le représentant issu de l'immigration** (mandat limité à deux ans) – En alternance par province, rapporte la perspective des immigrants d'expression française. Il s'informe et consulte les autres immigrants afin que leurs besoins soient pris en compte dans les orientations et interventions du CAIF.
- **Le représentant jeunesse** nommé par la SNA (mandat limité à deux ans) – s'informe, consulte et mobilise les organismes jeunesse francophones des provinces afin de les impliquer dans les interventions du CAIF.
- **Les représentants d'organismes de développement économique des provinces** – Selon leur mandat provincial, rapportent la perspective économique (marché de l'emploi et entrepreneuriat) de leur province en lien avec l'immigration et interviennent dans les activités du CAIF à caractère économique.

Les membres observateurs sont :

- **Les représentants gouvernementaux** (un représentant par province atlantique, un représentant du gouvernement fédéral et un représentant du Commissariat aux langues officielles du Canada) – font le lien entre les politiques fédérales et provinciales en matière d'immigration et le CAIF.
- **Le représentant de la FCFA** – fait le lien entre le CAIF et le réseau national.
- **Les représentants des organismes porte-parole des provinces atlantiques, membres de la SNA** – prennent position selon les consensus du CAIF auprès de leurs membres et lors de leurs représentations politiques sur les enjeux en lien avec l'immigration francophone.

À noter que le nombre et le type de représentation chez les membres observateurs peuvent varier selon les besoins et les intérêts du CAIF.

Valeurs et principes directeurs

Les valeurs et les principes directeurs sur lesquels la coordination et le CAIF s'appuieront pour guider leur contribution au dossier de l'immigration francophone au Canada atlantique sont :

- La cohésion
- La valeur ajoutée
- Le partage
- L'action commune et stratégique

Les principes sur lesquels le CAIF s'appuie pour guider sa contribution au dossier de l'immigration francophone en Atlantique sont :

- Vision francophone atlantique
- Arrimage avec les objectifs nationaux et provinciaux
- Complémentarité, sans dédoublement
- Respect de la spécificité des quatre provinces atlantiques
- Concertation et collaboration

Bilan du CAIF de 2010 à 2015

Bien qu'il soit trop tôt pour mesurer l'impact² (résultat ultime) visé par le CAIF, on a déjà noté un petit ralentissement de la décroissance démographique de la population d'expression française dans les provinces atlantiques au recensement 2011. Terre-Neuve-et-Labrador a su augmenter la proportion de Francophones grâce à l'immigration et les autres provinces disent accueillir un plus grand nombre d'immigrants d'expression française dans le cadre du Programme des candidats provincial (PCP). Le tableau suivant présente la proportion des candidats francophones du nombre total de candidats par province :

	2010	2014
N.-É. ³	3 %	2,37 %
N.-B.	7,4 %	13 %
T.-N.L.	1 %	1,33 %
Î.-P.-É.		

Les données du prochain recensement permettront de voir s'il y a en effet des améliorations sur ce plan et de mesurer si les flux migratoires en Atlantique ont encore un impact négatif sur l'équilibre démographique de la communauté acadienne et francophone.

À moyen terme et à court terme, on remarque toutefois des résultats intéressants provoqués par le CAIF, en voici certains exemples :

Concertation – Les interventions de la communauté acadienne et francophone de l'Atlantique en matière d'immigration sont plus concertées et stratégiques notamment en ce qui a trait à l'élaboration et la mise en œuvre du plan stratégique 2010-2015 et de projets régionaux, la concertation des acteurs et le partage d'information, plus spécifiquement :

² Pour la définition de ce qu'est un impact, vous référer à l'annexe

³ À noter que la définition de candidats francophones de 2010 différerait de celle des années suivantes et que le nombre total de candidats de la province était 500 en 2010 alors qu'il était 717 en 2014.

- Les membres du CAIF se réunissent pour échanger et mettre à jour le plan stratégique et le plan d'action 2 fois par an pendant 5 ans (avec un taux moyen de participation de 75 % des membres-votants et 80 % des membres non-votants), sans compter les téléconférences et l'exercice bilan de mi-parcours à laquelle ils ont participé. *18 activités communes du plan d'action ont été mises en œuvre*⁴.
- Une plateforme de partage de documents et de matériel a été mise en place.
- Plusieurs liens avec les initiatives nationales et régionales ont été faits (ex. Forum de discussion sur les perceptions des Canadiens de diverses origines du Canada atlantique envers la dualité linguistique du Commissariat aux langues officielles de 2011, Consultation francophone en Atlantique de CIC par le biais du CAIF en 2014 et participation du CAIF aux rencontres du Réseau national de la FCFA).
- Des séances de partage d'information ont été organisées (ex. OMIA, Porte ouverte sur le Lac).
- Deux colloques atlantiques ont été organisés pour des mises à jour sur le dossier de l'immigration, le partage d'expérience et l'orientation des activités du CAIF (50 participants à Halifax en 2011 et 76 participants à Edmundston en 2013).

Représentation – Les intérêts, les besoins et la spécificité de la communauté acadienne et francophone de l'Atlantique ont été pris en compte dans les stratégies et les initiatives fédérales et provinciales liées à l'immigration grâce à :

- Plusieurs rencontres et dialogues avec les instances gouvernementales et organismes atlantiques (ex. APECA, CIC Atlantique, CLO, CMFC, SAIC, CAMEF, Chambre de commerce de l'Atlantique), ce qui a permis notamment au CAIF de diversifier son financement et d'assurer la direction de la consultation francophone de CIC en 2014.
- ¾ des gouvernements provinciaux ont participé de manière active aux rencontres et activités du CAIF ce qui leur a permis de mieux comprendre les enjeux de la communauté acadienne et francophone et de tisser des liens entre les fonctionnaires des provinces qui interviennent en immigration.
- Des liens entre les initiatives de l'OMIA, la SPAASI et le CAIF qui ont résulté notamment à la bonification de la Campagne de promotion à l'international « Vivre en Acadie ».
- Le CAIF a été invité comme membre observateur de ARAISA.

Valorisation et promotion – La région atlantique est mieux reconnue comme destination d'immigration accueillante dans la francophonie internationale et canadienne grâce à :

- La mise sur pied de la Semaine de l'immigration francophone en Atlantique qui a été reprise et étendue à l'échelle nationale (Semaine nationale de l'immigration francophone) et qui a reçu beaucoup d'attention de la part des médias, des décideurs et de la population en générale.
- Le partage de pratiques de sensibilisation entre les provinces atlantiques.
- Le répertoire des bâtisseurs et bâtisseuses de l'Acadie d'origine immigrante présenté dans le cadre du CMA 2014.
- Élaboration et mise en œuvre de la stratégie de promotion de « Vivre en Acadie » notamment dans les activités de la SNA sur la scène internationale et à Destination Canada qui a découlé sur un partenariat avec l'ambassade

⁴ Un total de 27 activités ont été priorisées par le plan d'action 2010-2015, de celles-ci, 5 ont été entièrement complétées, 13 sont des activités qui ont été mises en œuvre de manière continue et 1 activité a été éliminée.

du Canada à Paris. Presque 10 500 nouvelles personnes ont consulté le site VivreEnAcadie.ca en moins de 2 ans et plus de 2 600 personnes suivent la page Facebook.

Avant de passer au plan stratégique comme tel, il importe de faire état de la situation actuelle de l'immigration francophone et du CAIF. L'analyse FFOM (SWOT) démontre ce qui suit :

Forces et faiblesses du CAIF

Les **forces** internes du CAIF sont :

- Le CAIF a des accomplissements concrets depuis sa mise sur pied.
- La composition du CAIF est diversifiée et reflète la spécificité du dossier de l'immigration francophone de l'Atlantique.
- La maturité des organismes membres qui ont dorénavant des rôles et responsabilités définies dans le dossier de l'immigration.
- Le taux de participation aux rencontres et aux activités du CAIF démontre un intérêt des membres et des acteurs du dossier.
- La crédibilité du CAIF auprès des bailleurs de fonds et des partenaires qui continuent de le soutenir.
- Le CAIF bénéficie d'une coordination régulière et d'un soutien de la SNA.
- L'image de marque du CAIF, « Vivre en Acadie » pour la promotion sur la scène internationale est porteuse.
- Le CAIF a servi d'exemple à suivre à plusieurs reprises soit pour ses bonnes pratiques et sa manière d'opérer sur le plan régional.

Les principales **faiblesses** internes du CAIF sont :

- Roulement du personnel dans les organismes membres du CAIF ralenti la compréhension et l'avancement des dossiers.
- Difficulté pour les membres à s'engager dans les activités du CAIF entre les rencontres.
- Remise en question fréquente de la pertinence du CAIF par les membres et confusion entre le rôle des RIF et de la FCFA.
- Manque de visibilité du CAIF et peu de reconnaissance du CAIF par ses membres, les organismes qui œuvrent en immigration et les décideurs pour ses accomplissements.
- Ressources et champ d'intervention alloué par les bailleurs de fonds limités.

Occasions et menaces

L'environnement externe démontre qu'il y a peut-être des **occasions** à saisir par le CAIF :

- Les besoins et les particularités propres à la région atlantique dans le dossier de l'immigration ont besoin d'être mieux compris et communiqués.
- La perception de l'immigration en général et l'immigration francophone a évolué dans la communauté acadienne et francophone et chez les décideurs.
- Le renouvellement de la feuille de route 2013-2018 qui priorise l'immigration et le développement économique dans les CFSM.
- De plus en plus d'immigrants d'expression française viennent s'établir au Canada atlantique.
- La Table de concertation atlantique en immigration du CAMEF semble reprendre et avoir un intérêt pour l'immigration francophone. (groupes anglophones)
- La volonté de standardisation et de professionnalisation des interventions des organismes en immigration.

- Les nouvelles politiques en immigration des gouvernements qui peuvent être bénéfiques pour l'immigration francophone au Canada atlantique.

Les **menaces** de l'environnement externe à considérer par le CAIF sont les suivantes :

- Dossier de l'immigration francophone n'est pas nécessairement prioritaire pour les décideurs (l'économie prime sur la vitalité de la langue)
- Financement limité
- Fragilité de l'économie de la région atlantique et les économies saisonnières
- Élimination de l'Avantage significatif francophone, complexité des procédures d'immigration et frais supplémentaires (ex. tests de langue) pour immigrants d'expression française.
- Les nouvelles politiques et les programmes en immigration des gouvernements qui n'appliquent pas automatiquement la lentille « francophone en situation minoritaire » dans leurs orientations et processus de décision.
- Fragilité du contexte des petites communautés.

Enjeux

L'analyse FFOM permet d'en dégager les principaux enjeux suivants en matière d'immigration francophone au Canada atlantique :

- L'importance de collaboration et de complémentarité des acteurs directs et indirects en matière d'immigration francophone.
- Le besoin d'accroître significativement le nombre d'immigrants d'expression française pour la pérennité et la vitalité de l'ensemble de la communauté acadienne et francophone de l'Atlantique.
- Le besoin de renforcer le CAIF et ses membres.
- L'importance d'intégrer les immigrants d'expression française non seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan social et communautaire pour développer leur sentiment d'appartenance et ainsi contribuer à la diversification et au dynamisme de la communauté acadienne et francophone de l'Atlantique.

Axes stratégiques d'intervention du CAIF

Afin de tirer parti des forces et des occasions et de pallier les faiblesses et les menaces, le CAIF propose d'intervenir selon les quatre axes d'interventions suivants :

1. **Collaboration et renforcement** : à titre d'organisme rassembleur et porte-parole de la communauté acadienne et francophone en Atlantique en matière d'immigration francophone, le CAIF peut appuyer ses organismes membres afin de faciliter les échanges et le partage entre les différents intervenants francophones qui œuvrent dans le dossier de l'immigration afin de collaborer et partager des ressources pour renforcer leurs capacités d'action selon leurs besoins et intérêts communs et d'apporter une valeur ajoutée au dossier de l'immigration francophone.
2. **Information et représentation** : considérant son mandat, le CAIF peut représenter et informer les instances fédérales et provinciales afin que les intérêts, les besoins et la spécificité acadienne et francophone de l'Atlantique soient pris en compte dans les stratégies et les initiatives relatives à l'immigration.
3. **Promotion** : par le positionnement et la visibilité sur la scène de la francophonie internationale et nationale de ses membres, le CAIF peut promouvoir la région atlantique comme destination d'immigration de choix pour les immigrants d'expression française.

4. **Sensibilisation** : par des actions collectives régionales, le CAIF peut sensibiliser la communauté des bienfaits et de la valeur ajoutée de l'immigration francophone au Canada atlantique et contribuer au fait que la communauté d'accueil et les immigrants d'expression française se comprennent mutuellement.

Résultats anticipés

Reconnaissant la spécificité du CAIF et la réalité actuelle du dossier de l'immigration francophone, les interventions privilégiées par le CAIF doivent contribuer à l'atteinte de résultats mesurables. En ce sens, cette planification stratégique s'appuie sur les principes de la gestion axée sur les résultats (GAR). Cette approche vise à assurer adéquatement la mise en œuvre et le suivi du plan stratégique.

Les résultats anticipés par la mise en œuvre de ce plan stratégique démontrent les relations entre les résultats à long terme anticipés dans un horizon de 5 à 8 ans (ultimes), les résultats à moyen terme anticipés dans un horizon de 3 à 5 ans (intermédiaires) et les résultats à court terme anticipés dans un horizon de 1 à 3 ans (immédiats).

À l'Annexe A, il est possible de prendre connaissance du cadre logique des résultats anticipés par la mise en œuvre de ce plan stratégique. Ci-dessous, vous trouverez les résultats anticipés détaillés. À noter que ces résultats s'arriment aux résultats nationaux proposés dans le modèle logique établi par les réseaux provinciaux et territoriaux, la FCFA et CIC, tout en respectant les besoins et la spécificité du Canada atlantique.

Les **résultats ultimes (à long terme)** de la mise en œuvre de ce plan stratégique sont :

Le nombre de personnes immigrantes d'expression française au Canada atlantique est accru.

Les **résultats intermédiaires (à moyen terme)** de la mise en œuvre de ce plan stratégique sont :

1. Collaboration et renforcement – Le CAIF facilite la collaboration entre les acteurs de l'immigration francophone en Atlantique de manière à apporter une valeur ajoutée aux interventions de ses membres.
2. Information et représentation – Les intérêts, les besoins et la spécificité de la communauté acadienne et francophone de l'Atlantique sont connus et pris en compte dans les initiatives gouvernementales liées à l'immigration.
3. Promotion – Le nombre de candidats d'expression française désireux de s'établir au Canada atlantique est à la hausse.
4. Sensibilisation – La population du Canada atlantique reconnaît l'importance de l'immigration francophone et les immigrants d'expression française sont sensibles à la spécificité de la communauté acadienne et francophone en Atlantique.

Les **résultats immédiats (à court terme)** de la mise en œuvre de ce plan stratégique sont :

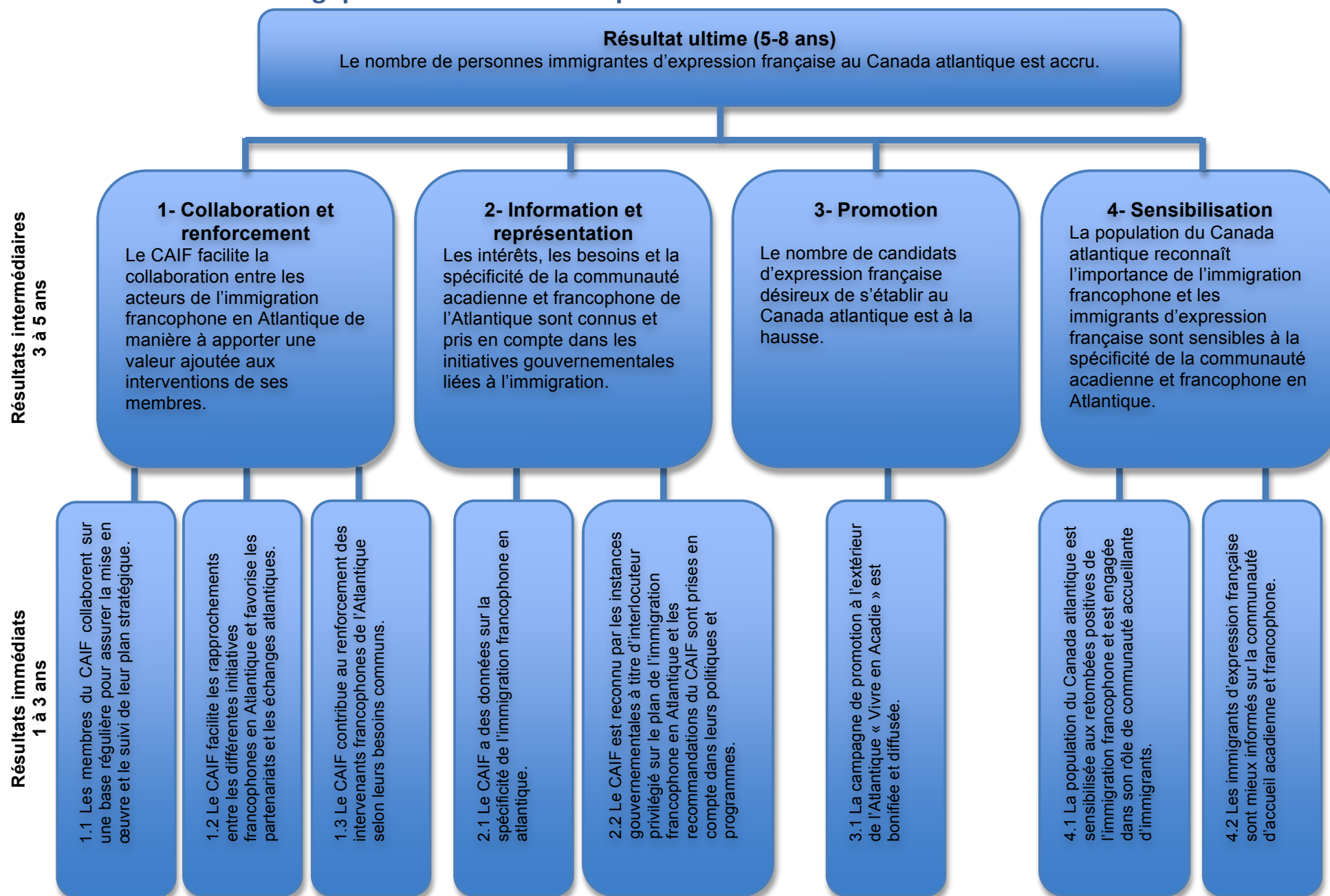
1. Collaboration – Le CAIF facilite la collaboration entre les acteurs de l’immigration francophone en Atlantique de manière à apporter une valeur ajoutée aux interventions de ses membres.
 - 1.1. Les membres du CAIF collaborent sur une base régulière pour assurer la mise en œuvre et le suivi de leur plan stratégique.**
 - 1.2. Le CAIF facilite les rapprochements entre les différentes initiatives francophones en Atlantique et favorise les partenariats et les échanges atlantiques.**
 - 1.3. Le CAIF contribue au renforcement des intervenants francophones de l’Atlantique selon leurs besoins communs.**
2. Information et représentation – Les intérêts, les besoins et la spécificité de la communauté acadienne et francophone de l’Atlantique sont connus et pris en compte dans les initiatives gouvernementales liées à l’immigration.
 - 2.1. Le CAIF a des données sur la spécificité de l’immigration francophone en Atlantique.**
 - 2.2. Le CAIF est reconnu par les instances gouvernementales à titre d’interlocuteur privilégié sur le plan de l’immigration francophone en Atlantique et les recommandations du CAIF sont prises en compte dans leurs politiques et programmes.**
3. Promotion – Le nombre de candidats d’expression française désireux de s’établir au Canada atlantique est à la hausse.
 - 3.1. La campagne de promotion à l’extérieur de l’Atlantique « Vivre en Acadie » est bonifiée et diffusée.**
4. Sensibilisation – La population du Canada atlantique reconnaît l’importance de l’immigration francophone et les immigrants d’expression française sont sensibles à la spécificité de la communauté acadienne et francophone en Atlantique.
 - 4.1. La population du Canada atlantique est sensibilisée aux retombées positives de l’immigration francophone et est engagée dans son rôle de communauté accueillante d’immigrants.**
 - 4.2. Les immigrants d’expression française sont mieux informés sur la communauté d’accueil acadienne et francophone.**

Mise en œuvre

Les membres du CAIF, soutenus par la coordination de la SNA, devront veiller à la mise en œuvre des activités sous leur responsabilité, à l’évaluation et à l’actualisation du présent plan stratégique. Ce plan stratégique prend fin en mars 2020. Une révision de celui-ci est recommandée avant son échéance.

Comme suite à cet exercice de planification stratégique, un plan d’action sera élaboré par les membres du CAIF. Il présentera les activités à mettre en œuvre pour atteindre les résultats anticipés ainsi que des moyens permettant de prévoir le niveau d’atteinte des résultats. Il reviendra au CAIF de l’adopter, de le mettre à jour et de le faire évoluer à travers le temps.

Annexe A – Cadre logique des résultats anticipés



Annexe B – Sigles et acronymes

APECA – Agence de promotion économique du Canada atlantique
ARISA – Atlantic Region Association of Immigrant Serving Agencies
CAIF – Comité atlantique sur l'Immigration francophone
CDÉNÉ – Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse
CAMEF – Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation.
CIC – Citoyenneté et Immigration Canada
CIFÎPÉ – Coopérative d'intégration francophone de l'Île-du-Prince-Édouard
CLO – Commissariat aux langues officielles
CMFC – Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne
CNFS – Consortium national de formation en santé
CPMA – Conseil des premiers ministres de l'Atlantique
CTACA – Commission du tourisme du Canada atlantique
FANE – Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse
FCFA – Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
FFTNL – Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador
FFOM – Forces, faiblesses, occasions et menaces
GTÉE – Groupes de travail sur les enjeux économiques
OFQJ – Office franco-québécois pour la jeunesse
OMIA – Office de la mobilité internationale en Acadie
PHC – Patrimoine Canada
SAIC – Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes
SANB – Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick
SNA – Société Nationale de l'Acadie
SPAASI – Stratégie de promotion des artistes acadiens sur la scène internationale
RDÉE – Réseau de développement économique et d'employabilité
RIF – Réseau en immigration francophone
ANC (IPE) – Association pour nouveaux arrivants de l'Î.-P.-É

Annexe C – Définitions

Immigration : Processus d'établissement temporaire ou définitif d'une personne dans un pays étranger au sien. Ce processus commence par la préparation (de l'immigrant dans le pays d'origine et de la communauté d'accueil), la promotion et le recrutement, l'accueil, l'établissement et l'intégration qui ont souvent pour effet la rétention et l'enracinement.

Immigrants : Désigne les gens nés à l'extérieur du Canada qui sont en processus d'immigration au Canada atlantique ou sont récemment arrivés en Atlantique par le biais de l'immigration. La région Atlantique peut être leur première destination d'immigration ou ils peuvent avoir transité par d'autres provinces et territoires canadiens avant leur arrivée. Selon CIC, ils peuvent être reconnus comme étant résidents permanents (travailleurs qualifiés, investisseurs, personnes réfugiées, familles immigrantes), ayant un statut temporaire (étudiants internationaux, travailleurs étrangers temporaires, travailleurs agricoles saisonniers) ou en attente de statut (demandeurs d'asile).

Immigrants d'expression française : Personnes immigrantes qui ont la langue française comme première langue officielle du Canada. Elles peuvent avoir une langue maternelle autre que le français et l'anglais. Il se peut aussi que des personnes immigrantes choisissent à la fois le français et l'anglais comme première langue officielle.

Promotion (externe) : La promotion peut se faire à la fois à l'extérieur et à l'intérieur du Canada. La promotion peut s'effectuer notamment par le biais d'une campagne de promotion des atouts d'une région, de missions de promotion à l'étranger ou dans d'autres régions du pays.

Sensibilisation (interne) : Touche la sensibilisation de la population en général (décideurs, intervenants, citoyens) à la diversité culturelle, aux enjeux liés à l'immigration et à la contribution des personnes immigrantes de même que la sensibilisation des personnes immigrantes à la réalité locale. La sensibilisation peut s'effectuer notamment par le biais de formations, de campagnes de communication, d'activités multiculturelles et interculturelles.

Accueil et établissement : Touche les services qui seront déployés par la communauté d'accueil afin que les personnes immigrantes se sentent bienvenues et qu'elles aient accès aux services essentiels pour s'établir dans une région. Ces services peuvent s'étendre notamment de l'accueil traditionnel jusqu'à l'appui à la recherche de logement et d'emploi et la formation de base dans l'une des langues officielles du Canada.

Intégration : Touche les initiatives et les gestes faisant en sorte que les personnes immigrantes se sentent partie prenante dans la communauté et qu'elles occupent une place à juste titre sur le plan social et professionnel comme tous les autres membres de la communauté. Ces initiatives et ces gestes peuvent notamment s'étendre du jumelage familial ou professionnel, du réseautage et de la formation d'appoint à des initiatives proactives qui incitent les personnes immigrantes à participer à la vie citoyenne de la communauté.

Terminologie – Gestion axée sur les résultats :

Gestion axée sur les résultats : Une approche cyclique de gestion qui considère à la fois la stratégie, les gens, les processus et les mesures, de manière à améliorer la prise de décisions, la transparence et la responsabilité. Elle mise sur la production des résultats escomptés, la mesure du rendement, l'apprentissage et l'adaptation, de même que la production de rapports sur le rendement.

Résultat : Un changement descriptible ou mesurable découlant d'une relation de cause à effet.

Indicateur de rendement : Moyen quantitatif ou qualitatif permettant de mesurer le degré d'atteinte des résultats anticipés (données statistiques, questionnaire d'évaluation, etc.).

Résultats ultimes (impact) : Des résultats à long terme (changement des conditions sociales, économiques, etc.).

Résultats intermédiaires : Des résultats à moyen terme (changement de comportement, mise en pratique, prise de décisions, politiques, etc.).

Résultats immédiats : Des résultats à court terme (connaissance, sensibilité, compétences, etc.).

Intrants : Ce qu'on investit dans un projet pour obtenir les résultats anticipés (ressources humaines/financières, temps, équipements, etc.).

Activité : Ce qu'on met en œuvre dans le cadre d'un projet (formations, réunions, services, etc.).